

## GRAND PRIX JEUNES DU GOLF DE BESANCON

**Mardi 25 et Mercredi 26 octobre 2022**  
**Golf de Besançon**

1 route de Naisey – 25620 La Chevillotte  
☎ : 03 81 55 73 54 – [accueil@golfbesancon.com](mailto:accueil@golfbesancon.com)

*Ce règlement complète le règlement général des Grands Prix Jeunes.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

### 1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Compétition ouverte à tout joueur :

- licencié de la Fédération Française de Golf et s'étant acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou licencié d'une Fédération étrangère reconnue
- être de catégorie Minime ou moins
- être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix Jeunes antérieurs
- remplir tous les critères sportifs d'inscription
- répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur

Les joueurs doivent être titulaires d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du Golf en compétition ou si le joueur a fourni un certificat en 2020 ou 2021 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

**Pour les joueurs non licenciés en France**, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé spécial mineur disponible sur le site de la fédération ou sur extranet -Documentation – sport). Un certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni uniquement dans le cas où il n'aura pas été répondu négativement à toutes les questions.

Si le nombre de candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les joueurs seront sélectionnés selon le cahier des charges des Grands Prix Jeunes. L'index pris en compte sera celui à la clôture des inscriptions, le lundi 10 octobre 2022

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

	<b>Nombre maximal</b> de joueurs autorisé en incluant les garçons, les filles et les WC	<b>Garçons :</b> Nombre minimum à prévoir dans le règlement	<b>Filles :</b> Nombre minimum à prévoir dans le règlement	<b>Wild Cards :</b> Nombre maximum autorisé
	<b>96</b>	<b>36</b>	<b>15</b>	<b>10</b>
<b>Minimes</b>		6	3	
<b>Benjamins</b>		15	6	
<b>U12</b>		15	6	

**Les joueurs U12** seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en stroke play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

**Les joueurs Minimes et Benjamins** seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

**Contrôle antidopage** : Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire conformément aux articles L.3611-1 et suivants du Code de la Santé Publique.

**Important: Les joueurs et joueuses devront présenter à l'accueil du golf les autorisations parentales d'intervention pour mineur et de contrôle antidopage**

## **2. FORME DE JEU**

**36** trous en Stroke Play – 18 trous par jour

**SERIES** : 1 série par Catégorie d'âge et par sexe

**MARQUES** : U12 filles : Mauves  
Benjamines : Rouges  
Minimes : Bleus  
U12 garçons : Gris  
Benjamins : Jaunes  
Minimes garçons : Blancs

**CLASSEMENT** : Brut dans chaque série

**DEPARTAGE** : Pour la 1<sup>ère</sup> place, play off «trou par trou». Pour les autres places, la règle des 18, 9, 6, 3 et dernier trou sera appliquée

**HEURES DE DEPART** : Etablies par le club 72 heures avant le début de l'épreuve. Ils seront sur notre site internet [www.golfbesancon.com](http://www.golfbesancon.com)

**Nota Bene:** Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance sont interdits.

## **3. ENGAGEMENTS**

Les engagements devront parvenir par courrier à l'adresse suivante :

**Golf de BESANCON**  
**1 route de Naisey**  
**25620 La Chevillotte**

Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent le nom, prénom, téléphone, numéro de licence et incluent les droits d'inscriptions. Les engagements devront être parvenus au secrétariat du golf accompagnés du règlement par courrier au plus tard le 10 octobre 2022 à 18h00.

### **Tarif d'inscription**

**Pour les joueurs non-membres du Club de Besançon : 40 €**

**Pour les joueurs membres du Club de Besançon : 20€**

**La Liste des joueurs retenus sera publiée le Mercredi 19 octobre 2022**

**La journée d'entraînement sera le Lundi 24 octobre 2022**

## **4. PRIX**

Seront récompensés :

- Les meilleurs scores bruts de chaque série

## **5. COMITE DE L'EPREUVE**

Le Président de l'Association Sportive  
Le président de la Commission sportive  
La Directrice du Golf  
Un représentant de la Ligue  
Un arbitre

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la forme et le règlement de la compétition, d'annuler l'épreuve ou de la faire jouer sur un nombre inférieur de jours, de diminuer ou d'augmenter le nombre de joueurs retenus.

Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel de l'épreuve. **Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.**

**Le Comité de l'épreuve s'assure qu'un avis aux services de secours est effectué**